



Namur, 19 MAI 2011

Le Ministre wallon
Benoît LUTGEN

*Travaux publics,
Agriculture, Ruralité,
Nature, Forêt
et Patrimoine*

Monsieur Pol GUILLAUME
Bourgmestre
Commune de Braives
Rue du Cornuchamp, 5
4260 Braives



+ copie Bg.



Nos Réf. : PATRI-DR/212483/GREGOIRE (à rappeler)
Personne de contact : Nicolas GREGOIRE (081/710.360)
E-mail : nicolas.gregoire@gov.wallonie.be

Concerne : PCDR - Accompagnement FRW.


Monsieur le Bourgmestre,
Cher Monsieur GUILLAUME,

J'ai le plaisir de vous informer que je viens de demander à la Fondation rurale de Wallonie (FRW) d'accompagner votre Opération de Développement rural à partir de cette année 2011.

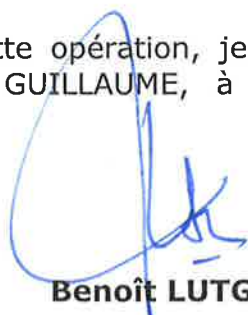
Les responsables de la FRW vous contacteront dans les prochaines semaines afin de convenir avec vous des modalités précises de cet accompagnement et du planning d'intervention des agents de développement.

Je vous invite d'ores et déjà à lancer le marché relatif à la désignation de votre auteur de Programme communal de Développement rural (PCDR). Les réunions de consultation de la population ne pourront commencer que lorsque celui-ci aura terminé les inventaires socio-économiques et réalisé un premier diagnostic.

Un tel accompagnement permettra à votre commune de se doter d'une réelle stratégie de développement, cohérente et réfléchie. Ce véritable "Contrat d'avenir local" est un outil d'aide à la décision qui mobilisera les atouts de votre commune et permettra une plus grande intégration des différentes politiques locales.

J'espère que cela répondra à vos attentes et aux besoins de la population.

En vous souhaitant pleine réussite dans cette opération, je vous prie de croire, Monsieur le Bourgmestre, cher Monsieur GUILLAUME, à l'assurance de mes sentiments très distingués.


Benoît LUTGEN

